Nations Unies A/55/824

Assemblée générale

Distr. générale
7 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 46 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Lettre datée du 6 mars 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de l'ordre du jour, le texte des lettres ci-jointes, en date du 3 mars 2001, que le Président de la République de Corée, M. Kim Dae-jung, vous adresse et adresse au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (voir annexes) au sujet du décret par lequel les Taliban ont ordonné la destruction de toutes les statues de Bouddha situées sur le territoire afghan.

Le Représentant permanent
(*Signé*) **Sun** Joun-yung

01-27647 (F) 070301 070301

Annexe I à la lettre datée du 6 mars 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 3 mars 2001

Je tiens à vous exprimer ma profonde préoccupation devant le décret par lequel les Taliban ont ordonné la destruction de toutes les statues de Bouddha situées sur le territoire afghan.

Les statues de Bouddha qui se trouvent en Afghanistan, y compris la grande statue de Bouddha de Banyam, doivent être préservées car elles appartiennent à l'irremplaçable patrimoine culturel de l'humanité. Les dirigeants taliban doivent immédiatement mettre fin à leurs actes de destruction systématiques et prendre les mesures voulues pour protéger ce patrimoine culturel. Comme l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies l'ont réaffirmé dans leurs résolutions, le patrimoine culturel et historique de l'Afghanistan doit être respecté.

Je vous prie de prendre toutes les mesures relevant de la compétence de l'Organisation des Nations Unies pour empêcher la destruction des monuments culturels situés en Afghanistan, qui font partie du patrimoine culturel commun de l'humanité. Mon gouvernement et moi-même participeront pleinement aux efforts que la communauté internationale déploie à cette fin.

Le Président de la République de Corée
(*Signé*) **Kim** Dae-jung

cc : M. Volodymyr Yu. Yel'chenko
Président du Conseil de sécurité
Organisation des Nations Unies

Annexe II à la lettre datée du 6 mars 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 3 mars 2001

Je tiens à vous exprimer ma profonde préoccupation devant le décret par lequel les Taliban ont ordonné la destruction de toutes les statues de Bouddha situées sur le territoire afghan.

Les statues de Bouddha qui se trouvent en Afghanistan, y compris la grande statue de Bouddha de Banyam, doivent être préservées car elles appartiennent à l'irremplaçable patrimoine culturel de l'humanité. Les dirigeants taliban doivent immédiatement mettre fin à leurs actes de destruction systématiques et prendre les mesures voulues pour protéger ce patrimoine culturel. Comme l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies l'ont réaffirmé dans leurs résolutions, le patrimoine culturel et historique de l'Afghanistan doit être respecté.

Vous pouvez être assuré que je souscris pleinement aux mesures que vous et l'UNESCO avez déjà prises pour protéger le patrimoine culturel en Afghanistan, et je vous prie de prendre d'urgence toutes les mesures relevant de la compétence de l'Organisation des Nations Unies pour empêcher la destruction de ce patrimoine culturel.

Mon gouvernement et moi-même participeront pleinement aux efforts que la communauté internationale déploie à cette fin.

Le Président de la République de Corée
(*Signé*) **Kim** Dae-jung

cc : M. Koichiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO